

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 12 janvier 2021

49 nouveaux bus 100 % électriques rejoindront progressivement la flotte de la CTS au cours de l'année

Enjeu majeur de santé publique, l'amélioration de la qualité de l'air fait partie des engagements de la collectivité. Elle constitue un axe essentiel de l'action de la collectivité, selon les orientations inscrites dans le Plan Climat 2030 et réaffirmées par la feuille de route portée par **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole, et **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg.

En cohérence avec la politique écologique et environnementale des deux collectivités, et en conformité avec les futures exigences réglementaires, la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS) accélère progressivement la décarbonation de son parc bus.

Depuis ce lundi 11 janvier, dix autobus « ie bus » du constructeur Irizar 100 % électriques et zéro émission sont ainsi entrés en service sur la ligne 10. Quinze autres rejoindront le réseau eurométropolitain en février et vingt-quatre véhicules de ce modèle seront réceptionnés courant mai. Les lignes 13, 50 et 2 devraient être concernées par l'arrivée de ces véhicules électriques.

Cette nouvelle flotte sera entièrement rattachée au dépôt CTS de l'Elsau. Son déploiement implique des aménagements importants : 49 emplacements équipés de bornes de chargement d'une puissance de 50 kW sont en cours d'installation afin d'assurer une charge lente durant la nuit.

Ces acquisitions, d'un montant total de 24,2 M€, menées par la CTS pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg, ont bénéficié du financement du programme moéBUS mis en œuvre par le ministère de la Transition écologique et solidaire pour soutenir le financement de la conversion des flottes d'autobus des collectivités et opérateurs.

En parallèle, 42 véhicules diesel quitteront le parc CTS progressivement, permettant une réduction des émissions de l'ordre de 2 700 tonnes équivalent CO₂ chaque année. Fin 2021, seulement 8 % de la flotte CTS roulera encore au diesel (soit 20 bus sur 239) pour atteindre 0 % à l'horizon 2024.